
Roger Picard, un dĂ©fenseur des droits de lâ??homme en exil

Description

Les images et documents dĂ©archives en lien avec cet article sont exposĂ©s dans la galerie [Cinq professeurs victimes](#)

[TĂ©lĂ©charger](#)

NĂ© Ă BesanĂ§on le 1^{er} septembre 1884, Roger Picard est issu dĂ©une famille juive de Franche-ComtĂ©. Son pĂ©re Louis Picard (1846Ă©1917, fils de FranĂ§ois Cerf Picard et de Sara Bernard) Ă©tait prĂ©sident de la chambre syndicale des marchands tailleurs et confections de lâ??Est de la France et sa mĂ©re, StĂ©phanie Fraineaud (dĂ©cĂ©dĂ©e en 1936) Ă©tait vraisemblablement catholique. Il est dĂ©clarĂ© sous le nom de sa mĂ©re avant dĂ©Ă©tre reconnu par son pĂ©re lors du mariage de ses parents en 1886. Volontaire pour un service militaire en 1902, probablement Ă lâ??issue de son baccalaurĂ©at, il est libĂ©rĂ© en 1903 et entame alors des Ă©tudes de philosophie (licenciĂ© Ăs lettres de la Sorbonne), dĂ©histoire (Ă lâ??Ă©cole pratique des Hautes Ă©tudes) et de droit (il est notamment lâ??Ă©lĂ©ve de Charles Gide en licence). Il se marie en 1906 Ă Fernande Ernestine Espinasse. Ă la facultĂ© de droit de Paris, il soutient en 1908 une premiĂ©re thĂ©se sur *La philosophie sociale de Renouvier*, puis une seconde thĂ©se en 1910 sur *Les cahiers de 1789 au point de vue industriel et commercial*. Alors que son directeur de thĂ©se est lâ??historien du droit Ămile ChĂ©non, catholique et monarchiste, Roger Picard rejoint les milieux coopĂ©ratifs et socialistes. Membre de lâ??Union coopĂ©rative, il participe en 1912 au congrĂ©s de la ConfĂ©dĂ©ration des coopĂ©ratives socialistes et ouvriĂ©res, puis devient membre du Conseil central de la FĂ©dĂ©ration Nationale des CoopĂ©ratives de consommateurs. AdhĂ©rent de la SFIO, il est secrĂ©taire de rĂ©daction de la *Revue socialiste* de 1910 Ă 1914, dont Albert Thomas, grande figure du socialisme normalien, est le rĂ©dacteur en chef. Il y publie des revues de livres et des articles sur le travail ou lâ??impĂ©t. Il se prononce pour un salaire minimum dans *Le minimum lĂ©gal de salaire* (1913) et dĂ©fend les ouvriĂ©res et ouvriers Ă domicile en suivant des congrĂ©s internationaux et en devenant correspondant de lâ??Office international du travail Ă domicile. Il participe aussi Ă la *Revue dĂ©histoire des doctrines Ă©conomiques et sociales* et Ă la *Revue dĂ©histoire moderne et contemporaine*, oĂ© il publie de nombreux comptes rendus sur lâ??histoire des idĂ©es Ă©conomiques. Il est Ă partir de 1931 rĂ©dacteur en chef de cette revue ayant pris le titre de *Revue dĂ©histoire Ă©conomique et sociale*. Il devient membre de la SociĂ©tĂ© dĂ©histoire moderne. Il commence une carriĂ©re dĂ©enseignant Ă lâ??Ă©cole supĂ©rieure de commerce de Paris (1910Ă©1921). MobilisĂ© dans lâ??infanterie comme sergent dĂ©s le 2 aoĂ©t 1914, il devient rapidement officier dĂ©administration chargĂ© du service sanitaire et des ambulances Ă BesanĂ§on. Il est ensuite versĂ© au ministĂ©re de lâ??Armement et des fabrications de guerre, trĂ©s certainement Ă lâ??initiative du ministre Albert Thomas, et y fait la connaissance de lâ??Ă©conomiste William Oualid, qui sera plus tard son collĂ©gue Ă la facultĂ© de droit de Paris, frappĂ© comme lui par la lĂ©gislation antisĂ©mite de Vichy.

DĂ©mobilisĂ© en 1919, Roger Picard rĂ©ussit lâ??agrĂ©gation de sciences Ă©conomiques et il est affectĂ© Ă la facultĂ© de droit de Lille oĂ© il enseigne lâ??Ă©conomie politique et la

lĂ?gislation industrielle, devenant professeur sans chaire en 1925. Ă Lille il a lâ??historien du droit Henri LĂ?vy-Bruhl et lâ??Ă?conomiste Bernard Lavergne (un autre Ă?lĂ?ve de Charles Gide) comme collĂ?gues. Il continue Ă Ă?tre actif dans le mouvement coopĂ?ratif : il signe le manifeste des universitaires en faveur de la coopĂ?ration rĂ?digĂ? par Charles Gide en 1931. Il est aussi en contact avec le secrĂ?taire fĂ?dĂ?ral des coopĂ?ratives du Pas-de-Calais, Gaston Prache. En 1927 il remplace RenĂ? Maunier, en congĂ?, comme chargĂ? de cours dĂ??Ă?conomie politique coloniale Ă Paris, puis supplĂ?e Albert Aftalion en 1928, enseignant lâ??Ă?conomie gĂ?nĂ?rale en doctorat, la statistique et lâ??Ă?conomie rurale. Il est placĂ? en 1929 en position dĂ?agrĂ?gĂ? auprĂ?s de la facultĂ? de droit de Paris et il est titularisĂ? rapidement comme professeur sans chaire en 1930, puis avec une chaire dĂ??Ă?conomie politique Ă partir de 1937, enfin de statistique en 1938.

En-dehors de la facultĂ? de droit de Paris, il donne des cours au Conservatoire national des arts et mĂ?tiers, Ă lâ??Ă?cole coloniale, Ă lâ??Ă?cole supĂ?rieure dĂ?enseignement financier, Ă lâ??Institut des sciences sociales de lâ??UniversitĂ? nouvelle de Bruxelles. Comme dĂ?autres enseignants de la facultĂ? de droit de Paris, il cumule les fonctions dans des comitĂ?s consultatifs : Conseil consultatif supĂ?rieur du commerce et de lâ??industrie, Conseil national Ă?conomique (dans la catĂ?gorie Ă« Population et consommation Ă»), Conseil supĂ?rieur des assurances sociales, ComitĂ? technique Ă lâ??alimentation, Conseil supĂ?rieur des habitations Ă bon marchĂ?, ComitĂ? supĂ?rieur du bois, Commission de rĂ?vision des impĂ?ts sur les revenus, ComitĂ? dĂ?organisation scientifique du travail, ComitĂ? juridique consultatif de la Banque de France. Il est Ă?galement membre du ComitĂ? du contentieux du MinistĂ?re de lâ??Ă?ducation nationale et participe Ă des Ă?uvres sociales comme Ă des organisations patronales : Office franĂ?ais du travail Ă domicile, Organisation franĂ?aise pour le progrĂ?s social, ComitĂ? directeur de la FĂ?dĂ?ration des industriels et commerĂ?ants FranĂ?ais.

Venu de la gauche mais hostile aux grĂ?ves de la CGT en 1919, Roger Picard Ă?volue vers des positions libĂ?rales en Ă?conomie, tout en restant fidĂ?le Ă lâ??esprit coopĂ?ratif : avec Albert Thomas et Charles Gide, il continue Ă Ă?crire dans les revues coopĂ?ratives, il est membre de lâ??Association franĂ?aise pour le progrĂ?s social et se rapproche du mouvement du Redressement franĂ?ais dĂ?Ernest Mercier. EntrĂ? Ă la SociĂ?tĂ? dĂ??Ă?conomie politique en 1924, il est admis dans les annĂ?es trente grĂ?ce Ă Jacques Lacour-Gayet au ComitĂ? dĂ?action Ă?conomique et douaniĂ?re qui dĂ?fend les intĂ?rĂ?ts du grand commerce parisien et le libĂ?ralisme Ă?conomique face Ă la crise.

Il joue aussi un rĂ?le de premier plan au sein de la Ligue des droits de lâ??homme. Membre du ComitĂ? central de la LDH de 1923 Ă 1948, trĂ?sorier national pendant quatre ans, il devient vice-prĂ?sident en 1928. Selon Victor Basch, prĂ?sident de la LDH de 1926 Ă 1944, il fait partie des Ă?conomistes Ă« Ă?minemment distinguĂ?s Ă», savants Ă« austĂ?res Ă» qui sĂ?abreuvent de chiffres et de faits. Il est aussi rĂ?putĂ? comme un grand connaisseur de la poĂ?sie, rĂ?citant des vers par cĂ?ur, et comme un mĂ?lomane passionnĂ?. En 1925 il sĂ?intĂ?resse Ă la question des droits des Ă?trangers, dont les droits sont Ă« sacrĂ?s Ă» mais doivent passer aprĂ?s ceux des FranĂ?ais. Ses positions modĂ?rĂ?es (par exemple sur la justice fiscale) sont critiquĂ?es au sein de la LDH. Il soutient le ComitĂ? dĂ?accueil aux victimes de lâ??antisĂ?mitisme nazi et, au dĂ?but de la Seconde Guerre mondiale, il refuse de dĂ?fendre le parti communiste interdit aprĂ?s la signature du pacte germano-soviĂ?tique. Il est directeur de cabinet de ministres radicaux, au ministĂ?re du Commerce et de lâ??Industrie auprĂ?s de Julien

Durand en 1932 et au ministère de l'Éducation nationale au premier semestre de l'année 1936 auprès de Henri Guernut, son camarade à la Ligue des droits de l'homme. Il défend alors son collègue Gaston Jézéquel par les étudiants nationalistes qui contestent son engagement en faveur de l'Éthiopie contre l'Italie. Membre de la Paix par le droit, il affiche des positions pacifistes. Il est auditionné en 1935 par la commission d'enquête sur l'affaire Stavisky. En 1938 et en 1940 ses candidatures à l'Académie des sciences morales et politiques échouent.

Les publications scientifiques de Roger Picard sont nombreuses avec plusieurs livres (*Le contrat des ouvriers sur la gestion des entreprises*, 1921 ; *Le salaire et ses compléments*, 1925 ; *l'Histoire du mouvement syndical français pendant la guerre*, 1927 ; *Les assurances sociales. Commentaire de la loi, du 5 avril 1928*, 1928 ; un *Manuel de législation ouvrière*, 1938). Il traduit aussi *Introduction à la philosophie* de William James en 1926 et participe (avec William Oualid) à un ouvrage collectif sur Proudhon en 1920. Il dirige plusieurs thèses dont celle de François Bloch-Lainé en 1936 sur les loisirs ouvriers et l'éducation populaire. Il publie de très nombreux articles dans la *Revue d'économie politique*, la *Semaine juridique*, la *Revue générale de droit public*, *L'Europe nouvelle*, *L'Orientation économique*, la *Revue politique et parlementaire*, le *Journal du Commerce*. Il écrit également dans des journaux plus politiques, comme *L'Intransigeant* et *Le Journal*.

En juin 1940, malade et craignant peut-être les conséquences de l'armistice, il se rend au Portugal avec sa femme. De là, il candidate au soutien de la Fondation Rockefeller pour partir aux États-Unis. Sans nouvelles de celle-ci et n'ayant probablement pas pu s'embarquer pour l'Amérique, il demande à rentrer en France par une lettre au ministère le 18 août 1940. Il se rend à Vichy juste avant la promulgation du statut des juifs en septembre-octobre 1940 et demande une autorisation de sortie pour se rendre à New York, ayant finalement reçu l'invitation de la Fondation Rockefeller, avec laquelle il est en contact entre autres par l'intermédiaire de Georges Gurvitch. Le ministère, sous la direction de Georges Ripert (qui connaît bien son collègue en tant que doyen de la faculté de droit), décide de le suspendre temporairement de ses fonctions pour avoir quitté la France sans autorisation. La lettre de Ripert adressée au ministre de l'Intérieur indique qu'il est « libre d'aller occuper un poste de professeur dans un institut américain » et qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'il s'éloigne momentanément de la France et à « aille gagner sa vie à l'étranger ». Cette apparente indifférence à son sort trahit la connaissance de ses origines juives. La suspension sans traitement pendant deux ans intervient finalement par un arrêté du 31 octobre 1940 (Archives nationales, F/17/27323). En août 1941, Ripert redevenu doyen signale que Roger Picard, « d'après la renommée publique » a « un père juif et deux grands-parents paternels qui sont juifs ». S'il a « épousé une chrétienne », il ne paraît pas être adhérent d'une confession reconnue par l'État avant la loi de Séparation de 1905. Il est donc considéré comme juif au regard de la loi du 2 juin 1941, dans l'absence de la possibilité de l'interroger et de pouvoir fournir un certificat de baptême catholique ou protestant. Très probablement, beaucoup de ses collègues ignoraient ses origines, d'autant plus que le civiliste Maurice Picard, civiliste et professeur de droit des assurances à la faculté de droit, était lui catholique. Entre-temps, peut-être avec l'aide de Joseph Barthélemy, devenu ministre de la Justice, Roger Picard a pu obtenir son autorisation de sortie de la France à l'hiver 1941 et, parvenu à Lisbonne début avril, il trouve lui-même avec sa femme un bateau espagnol en partance pour New York, où il arrive

enfin en mai. Mis à la retraite d'office en août 1942 en application du second statut des juifs, Roger Picard est réintégré à la Libération par un arrêté du 4 octobre 1944.

À New York, Roger Picard enseigne à la *New School for Social Research*, donnant des cours sur *Evolution of the socialist systems in France* au printemps 1942, *Le romantisme social en 1942-1943*, *Formation of the Democratic Doctrine in France in the 18th Century* au 1^{er} semestre 1943-1944 et *Socialist Doctrines in France from the Revolution to the Commune* au printemps 1944. Il donne également des consultations en matière économique. Parallèlement, il participe à l'automne 1941 à la fondation de l'École Libre des Hautes Études (ELHE), foyer des adversaires de Vichy et des partisans de la Résistance. Se montrant antigauilliste, partisan du maintien des relations diplomatiques entre les États-Unis et Vichy, Roger Picard est toutefois exclu de l'ELHE et de ses fonctions de « doyen des sciences sociales » par Jacques Maritain. Il continue cependant à défendre l'indépendance de la France contre l'Allemagne par des conférences pour le compte de la Fédération de l'Alliance française et de la *Bar Association* de New York dont il est membre. Ces conférences donnent lieu à plusieurs publications : *La Démocratie française : hier, aujourd'hui, demain* (1944), *Le conflit des doctrines économiques en France à la veille de la guerre* (1944), *La reconversion économique aux États-Unis de l'économie de guerre à l'économie de paix* (1945).

Il rédige également pendant la guerre un livre sur les *Salons littéraires et la Société française 1610-1789*. Isolé, malade, il reste aux États-Unis à la Libération en dépit de sa réintégration et ne rentre en France qu'en 1949. N'ayant pas souhaité reprendre son enseignement, il demande des congés successifs, est nommé professeur honoraire en 1948 et est admis à la retraite en 1949. Il publie encore des livres et des articles, notamment en faveur de l'union de l'Europe (*L'Unité européenne par l'intercitoyenneté*, 1948), jusqu'à sa mort, à Versailles, le 16 mars 1950.

Jean-Louis Halpérin, professeur d'histoire du droit à l'École normale supérieure à Paris

Indications bibliographiques

Badel Laurence, *Un milieu libéral et européen : Le grand commerce français 1925-1948*, « Histoire économique et financière du XIX^e-XX^e », Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 1999, <https://books.openedition.org/igpde/2202>.

Gaumont Jean, « PICARD Roger, Bernard », dans *Le Maitron*, 2010, <https://maitron.fr/spip.php?article126157>.

Julliot de La Morandière Léon, « Roger Picard », dans *Annales de l'Université de Paris*, vol. 20, 1950, p. 206-210.

Loyer Emmanuelle, *Paris à New York : intellectuels et artistes français en exil, 1940-1947*, Paris, Grasset, 2005.

Naquet Emmanuel, *Pour l'humanité: la Ligue des droits de l'homme, de l'affaire Dreyfus à la défaite de 1940*, « Histoire », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Pour citer cet article

Halpérin Jean-Louis, « Roger Picard, un défenseur des droits de l'homme en exil », dans *Exclure, persécuter, résister. Des victimes de la législation antisémite à la faculté de droit de Paris (1940-1945)* [exposition en ligne]. Bibliothèque interuniversitaire Cujas, 2025, <https://expo-victimes-vichy-faculte-droit-paris.bibliothequecujas.fr/roger-picard/>.

Date

17/04/2026